

Communiqué de presse

Paris, le 15 septembre 2020

Rentrée universitaire et protocole sanitaire : à qui la faute ?

Devant la multiplication des clusters dans les universités, alors même que celles-ci n'ont pas encore toutes reprises, le MESRI n'a visiblement pas d'autres réponses qu'en appeler à "l'engagement collectif" de la communauté universitaire et à la "responsabilité individuelle" des étudiant-e-s.

Il ne fallait pourtant pas être devin pour bien voir, depuis la fin d'année universitaire dernière, qu'accueillir plus d'étudiant-e-s avec le même nombre de personnels et le même nombre de m² et sans investissement financier significatif allait créer une situation intenable.

De quelle "responsabilité individuelle" parle-t-on quand on convoque plus d'étudiant-e-s que ne compte de places un amphi lors des réunions de pré-rentrée ? Quand l'accueil dans les RU (sans masques évidemment) se fait toujours dans les même conditions? quand l'Etat ne prend pas ses responsabilités en fournissant des masques aux étudiant-e-s?

De quel "engagement collectif" des enseignant-e-s ou des personnels parle-t-on alors que l'on a multiplié les injonctions contradictoires depuis des mois, que l'on s'est reposé sur un investissement personnel énorme des personnels, que l'on a bafoué le droit du travail en terme de "travail à domicile", que l'on ne fournit que quelques masques lavables en guise de protection ?

Protéger les étudiant-e-s et les personnels des universités, ce n'est pas croiser les doigts et fuir ses responsabilités de ministre en renvoyant la faute sur les soirées étudiantes et la vie sociale, c'est investir massivement et durablement dans l'ESR, associer les personnels dans la politique à mener qui allie protection sanitaire et pédagogie, embaucher des enseignant-e-s sur contrats pérennes afin de pouvoir dédoubler les cours, embaucher des personnels administratifs et médicaux, récupérer des bâtiments pour délocaliser des enseignements.

Le ministère n'a visiblement pas pris la mesure de ce qui se passe au quotidien dans les universités, trop attaché à faire passer au pas de charge sa Loi de Programmation de la Recherche (LPR) que la communauté universitaire rejette depuis des mois pourtant.

Fédération SUD Éducation

② 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

SUD éducation réaffirme son opposition à ce projet de loi et sa détermination à construire un véritable service public de l'ESR au service de toutes et tous seul à même à répondre à la crise actuelle à travers un investissement conséquent en moyens humains et matériels.

Que cela soit clair : l'"engagement collectif" des personnels sera bien au rendez-vous lors des mobilisations interprofessionnelles du 17 septembre et devant l'assemblée nationale le 21 septembre contre la LPPR à l'appel de l'intersyndicale de l'ESR.

Fédération SUD Éducation

- ② 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
- © 01 58 39 30 12
- ■fede@sudeducation.org